

PROJET PEDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

PINOCCHIO



INTRODUCTION

Fondée en 1994, « Les Lutins du Vexin » sont une association loi 1901, à but non lucratif, gérée par un Conseil d'Administration.

Au départ l'association avait pour mission l'accueil périscolaire à Haravilliers. L'encadrement était assuré par des mamans bénévoles. L'année suivante, en 1995, l'activité s'est étendue aux mercredis et aux vacances scolaires.

C'est en 1997 que l'association reçoit l'habilitation de la DDJS pour 40 enfants (maternels et primaires).

En 1998, ouverture de la crèche d'Haravilliers avec une capacité d'accueil de 16 berceaux (bébés de 2 mois à 2 ans et demi).

En 2001, ouverture de la crèche de Marines dans une aile de l'hôpital Jean Baptiste Cartry avec une capacité d'accueil de 20 berceaux.

En 2004, l'intercommunalité du Val-de-Viosne délègue à l'association la gestion de l'accueil collectif de jeunes mineurs de Marines.

Trois ACM accueillent les enfants les mercredis et les vacances scolaires :

- Marines a une capacité d'accueil de 96 enfants (48 enfants de plus de 6 ans et 48 enfants de 3 à 6 ans)
- Chars a une capacité d'accueil de 60 enfants (36 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans).
- US a une capacité d'accueil de 48 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans)

Depuis septembre 2021, un accueil périscolaire est ouvert à Santeuil :

- Santeuil a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans)

Siège social et administratif :

7, Boulevard Gambetta

BP 90 003

95640 MARINES

Tél fixe : 01/30/39/99/ 39 Siret : 419 455 761 000 58

L'association est représentée par des membres du bureau, avec une Présidente et par un conseil d'administration.

I. Présentation de la structure.

L'accueil périscolaire « Pinocchio » fait partie d'un complexe regroupant le périscolaire, l'école maternelle, l'école élémentaire et la cantine.

La structure peut accueillir jusqu'à 40 enfants âgés entre 3 et 10 ans.

Les enfants sont scolarisés à l'école de Santeuil et à l'école de Brignancourt.



1) Coordonnées du Centre

Accueil périscolaire « Pinocchio » - 95640 Santeuil

Téléphones : Directrice Lucie DEMAY → 07.49.07.35.01

Coordinatrice Karine BIVONA → 06.79.57.13.50

Mail : periscolaire.santeuil@asso-lutins-vexin.fr

Au sein de l'accueil « Pinocchio », les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans sont séparés durant les temps d'accueil: Les enfants ont choisi le nom de leur groupe

- **Les « Giminy »: Sont les enfants des classes de la maternelle (Moins de 6 ans)**
- **Les « Gepetto »: Sont les enfants des classes de l'élémentaire (Plus de 6 ans)**

2) Les locaux

L'équipe d'animation dispose du réfectoire et d'une salle dans l'école de Santeuil. Elle est située au premier étage d'un des bâtiments scolaires avec une capacité maximale de 19 personnes.

Dans cette salle se trouve :

- Un sanitaire
- Une petite kitchenette (non pédagogique) salle de pause des animateurs.
- Une salle d'activité, qui nous permet d'accueillir les enfants au périscolaire le soir, afin que les enfants de chaque tranche d'âge aient leur salle d'activité. Les plus jeunes sont généralement dans le réfectoire.
- Un escalier donnant accès au deuxième étage où il est interdit pour les enfants d'y monter pour des questions de sécurité. Cet étage donne accès à plusieurs salles, dont une qui est destinée à l'équipe pédagogique. On y stock du matériel ainsi que les affaires personnelles de l'équipe. Elle sert de bureau pour la directrice, mais également de salle pour les animateurs.

Depuis septembre 2025, une ancienne salle de classe a pu être transformée en salle de motricité en face de la classe des maternels. En accord avec la mairie et l'équipe pédagogique de l'école, cette salle est utilisée pour les enfants, lors des temps périscolaires.



3) Les différents horaires des accueils

Sur chaque temps d'accueils, il est proposé différentes activités par les animateurs. Des plannings sont disponibles sur le site internet des lutins du Vexin et affichés à la grille de l'école pour les familles.

Les activités ne sont pas organisées de manière intensive mais initiatique pour la découverte de nouvelles activités. Aucune n'est obligatoire pour les participants qui montrent de l'appréhension ou une frustration. C'est pourquoi les animateurs accompagneront et guideront les enfants pour une approche pédagogique. Des petites activités peuvent être pensées par l'équipe afin de les proposer aux enfants dans le refus.

La mise en place de ces activités demande une organisation minutieuse et réduit la place de l'animation. Il faut réussir à inclure les projets d'activités de l'équipe pédagogique et ceux des enfants dans un programme planifié. Le travail de l'ensemble des acteurs (enfants et adultes) réside essentiellement dans ce domaine, afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun.

II. Présentation des temps d'accueils et de l'équipe pédagogique.

1) Pause méridienne : 11h30-13h30

En période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants sont accueillis pour la pause méridienne. Malgré le temps restreint, l'équipe se mobilise au mieux pour répondre aux besoins des enfants et respecter le rythme de chacun.

La pause méridienne s'effectue en 2 services :

Le premier de 11h30 à 12h15 et le second de 12h30 à 13h20.

L'équipe d'animation, composée de 4 animateurs, se répartie les enfants en fonction de leur classe pour les animations du temps méridien.

Un animateur ou la direction se détache lorsqu'il faut récupérer les enfants du premier service qui sortent de la cantine. Il s'assure que les enfants se soient lavé les mains et il fait l'appel.

Les enfants qui vont manger au second service passent aux toilettes puis se rangent devant l'entrée de la cantine avant de rentrer dans le réfectoire par classe, une fois celui-ci nettoyé après le premier service. Un animateur se charge d'assurer le calme avant qu'ils rentrent dans la cantine.

Deux animateurs viennent récupérer les enfants de petite, moyenne et grande section de la maternelle qui ont mangé au premier service. Ils vont dans leur classe pour aller aux toilettes et se laver les mains. L'ATSEM vient en renfort de l'équipe d'animation pour aider à ce moment de vie quotidienne. Le relais se fait avec les animateurs dès que les enfants ont terminé afin que tous les enfants soient avec les animateurs pour les activités jusqu'à 13h20.

C'est la mairie qui emploie un prestataire pour la restauration et le service dans la cantine. L'équipe d'animateurs de l'association s'occupe uniquement du temps d'animations des enfants qui sont dans la cour avant ou après leur repas.

2) Le périscolaire du soir : 16h30 -19h00

En période scolaire, les enfants en maternel et primaire sont récupérés dans leur classe par l'équipe d'animation à 16h30. Un animateur récupère également les enfants qui prennent le bus de l'école de Brignancourt et qui se rendent à Santeuil pour le temps périscolaire.

Le goûter se fait de 16h30 à 17h00. Ensuite, l'équipe propose aux enfants des classes élémentaires de faire leurs devoirs avec un animateur durant environ une demi-heure (Ce n'est pas une obligation pour l'enfant, ni une étude dirigée). Les devoirs doivent-être vérifiés par les familles à la maison.

Nous proposons tous les soirs des animations à vos enfants en fonction de leur âge.

L'équipe doit aussi être capable de mettre en place des projets, pour le plaisir des jeunes que nous accueillons. Ces projets peuvent être à l'initiative des animateurs pour satisfaire les attentes des jeunes mais aussi à l'initiative des participants souhaitant mener à bien des projets, les réaliser de A à Z (spectacle, jeux, ambiance, décoration...). Il est primordial de construire les animations en répondant aux envies des jeunes, qui en sont acteurs et de les accompagner dans leurs démarches pour les aider à concrétiser leurs projets.

3) L'équipe d'animation :

La coordinatrice des périscolaires et accueil de loisirs de l'association(Karine)

- Elle a la responsabilité du bon déroulement des accueils
- Elle coordonne les acteurs figurants sur l'organigramme,
- Elle assure le recrutement et le management des équipes (réunions, programmes d'activités, accompagnement de projets, plannings de présences et tableau d'emargement...),
- Elle est conseil et formatrice de l'équipe pédagogique (disponible et à l'écoute).
- Elle est garante de l'intégrité morale et physique des directrices et de l'équipe pédagogique.
- Elle assure le suivi et le contrôle des normes d'hygiène et de sécurité avec les directrices.
- Elle assure la fonction administrative et financière.
- Elle assure les relations avec Les Lutins, les parents, les élus, les prestataires et autres acteurs (médecin, gendarmerie, DDCS...)

L'assistant sanitaire

La directrice ainsi que les animateurs sont dans la capacité de soigner un enfant. Si un animateur n'a pas la formation ou ne se sent pas à l'aise avec les soins à apporter, il sera accompagné de la direction. Toute l'équipe est responsable du stock de l'infirmérie et de la retransmission de tout soin dans le cahier d'infirmérie. Aucun traitement sans ordonnance médicale ne peut être administré par un animateur ou par la directrice. Ainsi, nous demandons aux familles de ramener les traitements à donner à leur enfant temporairement lors de maladie, avec l'ordonnance médicale. Aucun médicament n'est gardé sur la structure. Si l'enfant a une allergie importante, un PAI sera demandé à la famille.

Pour les petits bobos à panser ou pour confier les petits soucis de la journée, l'assistant sanitaire à un rôle de confident, il rassure l'enfant.

L'économie

Il a un rôle très important en ce qui concerne l'organisation de la vie quotidienne et c'est tout naturellement qu'il s'inscrit dans le projet pédagogique.

En ce qui concerne l'organisation des repas la semaine, la mairie de Santeuil passe par un prestataire. L'association « VIE » s'occupe des enfants dans la cantine durant le temps de repas du midi. Elle reçoit les repas le jour même, froids. Il ne cuisine pas mais réchauffe les plats déjà élaborés.

La directrice / l'adjointe (Lucie)

Son rôle est d'accompagner l'équipe d'animation et de faire le lien entre les différents protagonistes et la coordinatrice. Elle a un rôle administratif, mais son rôle est avant tout pédagogique auprès de l'équipe d'animation. Elle est force de propositions en ce qui concerne l'élaboration et la mise en place de projets d'animations collectifs ou individuels, en accord avec le projet pédagogique de la structure. Elle peut organiser ou mener des réunions d'informations ou de préparation. Elle s'occupe de la gestion du matériel pédagogique de sa structure (inventaires, commandes, rangement...).

Les animateurs

Les animateurs et les animatrices sont des adultes référents auprès des enfants. Ils sont garants du bon déroulement de la vie quotidienne et accompagnent les participants dans tous les petits moments de l'accueil. Les animateurs sont référents d'un groupe d'enfants et ont la responsabilité de l'hygiène corporelle et morale des enfants. Ils peuvent-être amenés à changer de groupe d'enfants ou de structure durant l'année.

Ils élaborent des projets d'animations et d'activités qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Il est important qu'ils fassent un bilan des projets d'animations qu'ils ont proposé, avec puis sans les enfants, afin de faire un constat sur la réussite ou l'échec de ceux-ci. Ainsi ils pourront être réutilisés par des collègues ou retravaillés et réadaptés.

A l'accueil périscolaire « Pinocchio » l'équipe d'animation périscolaire présente le soir et le midi est composée de 3 animateurs et d'une directrice / adjointe : Lucie, Sébastien, Eloïse et Vincent. Les animateurs des autres structures de l'association peuvent venir en remplacement ou en renfort lors de certains projets.

L'entretien des locaux

C'est le prestataire employé par la mairie de Santeuil qui en a la charge. Tout le monde est sensibilisé à l'état de propreté de la structure, ce qui facilitera le nettoyage de la structure.

Tout en responsabilisant les enfants, nous partons du principe que chaque bêtise se répare et nous accompagnons les jeunes qui n'ont pas respecté les règles de vie. Si des dégradations ont lieu, les enfants réparent ou nettoient ce qu'ils ont détérioré, toujours accompagnés d'un adulte référent.

L'équipe d'animation s'occupe de l'entretien de la cuisine non pédagogique ainsi que du bureau. Elle dispose du matériel fourni par l'association afin de nettoyer 1 à 2 fois par semaine la pièce.

Si des petits travaux sont à prévoir, cela se fait en accord avec la mairie, qui les prendra en charge.

III. Les objectifs et moyens mis en place :

Généraux	Opérationnel	Outils / Actions
➤ Développer le sentiment d'appartenance au groupe	➤ Mettre en place des rituels communs pour créer un cadre sécurisant et identifiant ➤ Proposer plusieurs activités pour que l'enfant puisse se positionner sur un choix ➤ Impliquer les enfants dans des responsabilités tournantes au sein du groupe	➤ Utilisation des pastilles pour dire bonjour différemment lors des temps périscolaires (top là, câlin, check, tape des pieds etc.). ➤ Construction de plannings en équipe chaque mois ; ➤ Participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne sur les temps périscolaires
➤ Favoriser l'entraide et la coopération entre les enfants	➤ Mettre en place des activités coopératives où la réussite dépend du groupe et non d'un individu. ➤ Impliquer les enfants dans des projets communs	➤ Projet Disney Village ➤ En proposant des jeux et activités ayant un but commun ➤ Activité et jeux en lien avec l'expression corporelle et orale. ➤ Projet escape game ➤ Projet jardinage

Développer le sentiment d'appartenance au groupe :

L'intérêt n'est pas de forcer l'enfant à se positionner sur tel ou tel choix, ou de le faire participer de force à une activité ou un temps d'échanges mais bien de lui susciter l'envie de le faire sans obligation. Le sentiment d'appartenance est un besoin fondamental pour tout individu, encore plus chez l'enfant qui construit progressivement son identité sociale. En périscolaire, où les enfants évoluent en dehors du cadre scolaire mais toujours en collectivité, il est primordial qu'ils se sentent intégrés, acceptés et reconnus au sein du groupe. Développer ce sentiment, c'est permettre à chacun de trouver sa place, de participer activement à la vie collective, de s'impliquer dans des projets communs et de s'identifier de manière positive au groupe. Cela passe par la mise en valeur de l'individu dans le collectif : être entendu, respecter les règles communes, co-construire des moments de vie, célébrer les réussites.

Favoriser l'entraide et la coopération entre les enfants :

Dans le cadre périscolaire, l'entraide et la coopération sont des valeurs importantes que nous souhaitons encourager chaque jour. Elles permettent aux enfants d'apprendre à vivre ensemble, à respecter les autres et à mettre en valeur les qualités de chacun. Coopérer, c'est faire ensemble : construire, réfléchir, décider et partager. L'entraide, c'est se soutenir entre camarades, proposer de l'aide ou accepter celle des autres.

En travaillant tout cela à travers diverses activités et jeux, nous voulons créer un climat bienveillant, où chacun se sent à sa place. Cela aide les enfants à mieux gérer les conflits, à mieux communiquer et à devenir plus attentifs et solidaires.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants :

- Faire faire / Faire jouer :

L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux. Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

- Faire avec / Jouer avec :

Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ?). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

- Laisser faire /Laisser jouer :

L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire « ne rien Faire » : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.

- Donner à faire / Donner à jouer :

L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale se situe avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

L'EVALUATION DU PERSONNEL PEDAGOGIQUE

Les animateurs font l'objet d'analyse et d'évaluation, par rapport à leur projet d'animation, leurs attentes et leurs craintes. Un tableau récapitulatif les accompagne pour les aider à se former, à évoluer. Régulièrement les animateurs sont conviés à s'entretenir avec la direction afin de faire un bilan sur différents critères:

- La gestion de la vie quotidienne (horaires, rangement...)
- L'intégration au sein de l'équipe
- L'implication dans les projets communs (l'entraide / le travail collectif)
- La participation des enfants afin qu'ils deviennent acteurs et non actifs
- La mise en place de projets personnels (force de propositions)
- Le respect du projet pédagogique
- Les objectifs à réaliser

CONCLUSION

Ce dossier met en avant le fonctionnement d'un accueil tout en répondant à des valeurs éducatives que chaque membre de l'équipe respecte. Il est utile pour se projeter dans la vie du groupe, dans le cadre de vie à Santeuil mais aussi pour donner vie au projet collectif sur place. Chaque adulte s'engage sur l'action éducative définie dans son contrat de travail.

Ce projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs. Si un membre de l'équipe souhaite revenir sur un point, le développer ou rajouter une partie qui lui semble nécessaire, le projet pédagogique sera complété après discussion.

L'accueil des périscolaires, a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs. Il doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs. L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant.

Nous demandons à l'équipe de s'impliquer, de s'entraider, d'observer et qu'elle sache réagir en vue d'optimiser le déroulement de l'accueil des participants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bons préparatifs et une agréable année.

Signatures des membres de l'équipe:

ANNEXE : Liste des projets mis en place sur l'accueil périscolaire pour l'année 2025/2026

Des projets d'animations sont proposés à l'année sur les temps du midi et soir par l'équipe d'animation.

Quelques projets à mettre en place sur la structure les midis et soirs de cette année :

- Projet Escape Game
- Projet Jardinage
- Projet « Village » sur le thème de Disney